

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 100 (1955)
Heft: 6

Artikel: Le rôle de la D.C.A. dans la défense aérienne
Autor: M.R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342670>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La guerre de Corée a souligné avec force l'importance de la maniabilité et de la rusticité. Ses enseignements commencent à porter leurs fruits.

Hz

Revue de la presse

Le rôle de la D.C.A. dans la défense aérienne

Le commandant Becam a fait dans « Forces aériennes françaises » une étude approfondie du problème de la défense aérienne. Nous nous permettons d'extraire de ce travail les points qui intéressent particulièrement les officiers de D.C.A.

Parlant des expériences de la guerre en Corée, le commandant Becam écrit :

« La proportion considérable d'avions américains abattus ou endommagés par l'artillerie antiaérienne en Corée, et l'impression produite sur les pilotes de l'U.S. Air Force par les armes de petit calibre participant à la défense aérienne prouvent que l'artillerie antiaérienne, et en particulier celle de petit calibre, devient un facteur de plus en plus important dans la guerre aérienne moderne ».

Lorsqu'il s'occupe de l'aspect technique actuel du problème de la défense aérienne, il écrit :

« L'expérience prouve que l'efficacité de l'artillerie antiaérienne dépend beaucoup plus de la qualité du tir de chaque batterie que du nombre des batteries. Le calcul conduirait d'ailleurs à la même conclusion puisque la probabilité d'atteinte, en ce qui concerne l'artillerie lourde, varie en raison du cube de la précision alors qu'elle n'est qu'une fonction linéaire du nombre de projectiles.

» Cette précision dépend elle-même d'un grand nombre de facteurs dont les principaux sont la durée de trajet du projectile, les méthodes et les appareils de direction de tir, l'entraînement du personnel.

» Une condition essentielle de l'efficacité de l'artillerie anti-aérienne est par ailleurs le pouvoir destructeur de chaque obus ;

en effet, si un seul obus atteignant un avion n'est pas capable de l'abattre à coup sûr, l'efficacité décroît rapidement.

» Actuellement l'artillerie antiaérienne dispose, pour les calibres au moins égaux à 90 mm, de fusées de proximité qui augmentent considérablement son efficacité, puisqu'elles autorisent une moins grande précision. Il est à noter cependant que la fusée de proximité ne permet de résultats appréciables que si l'obus contient une charge explosive très forte et si le morcellement de l'enveloppe a été préparé de telle manière que chaque éclat ait un pouvoir destructeur suffisant. Contre les avions modernes, dont la structure est beaucoup plus résistante et dont les réacteurs sont beaucoup moins vulnérables que les moteurs à pistons, l'effet décisif d'un éclat même gros est problématique. Cette question est essentielle, car en fait elle conditionne entièrement le rendement de l'artillerie antiaérienne.

» La précision peut par ailleurs être augmentée :

- » par l'accroissement des vitesses initiales, ce qui diminue le temps de trajet et permet d'atteindre des altitudes plus grandes ;
- » par une amélioration des caractéristiques des canons et surtout par l'automatisme de la visée et du tir, ce qui dispense le personnel d'un entraînement difficile.

» Ces améliorations confèrent actuellement à l'artillerie antiaérienne jusqu'à 8000 m d'altitude une efficacité assez grande pour obtenir des résultats équivalant à ceux qu'obtenait la chasse pendant la dernière guerre et probablement aussi à ceux qu'obtiendraient les chasseurs lourds de demain aux altitudes moyennes.

» De 8000 à 12 000 m, les possibilités d'abattre les avions semblent beaucoup plus incertaines, bien que les gros calibres portent à ces altitudes, mais l'utilité de tels tirs susceptibles de gêner les avions au moment de leur visée peut cependant être appréciable.

» En ce qui concerne l'artillerie de petit calibre, son efficacité est certaine. Elle peut être encore accrue par la multiplicité des armes, l'augmentation des cadences et surtout des facilités de mise en direction et de visée, mais elle ne peut être conservée contre des avions très rapides qu'à la condition que soit organisé un système d'alerte destiné à permettre une mise en direction préalable au pointage proprement dit. A cette condition seulement sera conservée la possibilité pour l'artillerie antiaérienne de petit calibre de contraindre les avions au vol strictement rasant partout où elle sera déployée.

» En conclusion, les améliorations susceptibles d'être apportées à l'artillerie de gros et de petit calibre peuvent au moins conserver son efficacité dans des limites acceptables, mais ces améliorations provenant de l'augmentation des calibres, de fusées de plus en plus

compliquées ou de postes de direction de tir très perfectionnés, couplés avec des radars, coûtent cher. Cependant, il semble que le rendement de l'artillerie antiaérienne doive rester élevé du fait qu'elle continuera sinon à interdire, du moins à rendre très dangereuse une tranche d'altitude encore considérable là où elle sera déployée.»

Voici quel rôle attribue à la D.C.A., le commandant Becam pour résoudre le problème de la défense aérienne dans le cas particulier du théâtre d'opérations Centre-Europe :

« L'artillerie de gros calibre constituerait le complément indispensable à la protection passive pour la défense des points sensibles importants ou insuffisamment protégés. En effet, sans elle, les bombardiers ennemis pourraient évoluer à leur guise, bombarder dans des conditions optima et obtenir des résultats sérieux malgré la défense passive. D'ailleurs l'artillerie antiaérienne serait en plus pour la défense des villes une nécessité morale.

» L'artillerie de petit calibre constituerait de son côté le complément indispensable de la défense aérienne des troupes dans les lignes de résistance. Son efficacité serait telle qu'elle rendrait très dangereuses les attaques à basse altitude sans lesquelles l'ennemi ne pourrait espérer neutraliser certaines défenses terrestres.»

Lorsqu'il traite des particularités actuelles de la résolution du problème en France, le commandant Becam dit :

« L'artillerie antiaérienne, surtout celle de gros calibre, coûte cher. La réalisation d'une défense comme celle de l'Allemagne pendant la dernière guerre, qui comportait environ 16 000 pièces de gros calibre, coûterait environ 120 milliards de francs, rien que pour les pièces elles-mêmes et pour les postes de direction de tir.

» L'investissement à consentir, même s'il était étalé sur plusieurs années, serait considérable. Il y a donc lieu de discuter son opportunité d'autant plus que, comme la chasse d'interception, l'artillerie antiaérienne risque d'apparaître périmée dans des délais assez courts si les engins résolvent mieux qu'elle le problème de la défense.

» On peut d'autre part considérer que, à prix égal, il serait plus avantageux d'avoir 3 intercepteurs légers qu'un groupe de 4 batteries de 90 mm.

» En ce qui concerne le risque d'être supplantée par les engins, l'artillerie antiaérienne est cependant mieux placée que l'intercepteur léger car, si le prix des canons est élevé, le prix des munitions n'est probablement pas comparable à ce que serait le prix des engins.

» Par conséquent, une fois installée, l'artillerie antiaérienne ne serait pas un moyen trop coûteux, son entretien serait simple et sa mise en œuvre demanderait de moins en moins d'entraînement de

la part du personnel. Il est probable que les engins adaptés aux altitudes moyennes ou basses ne supplanteraient que peu à peu l'artillerie antiaérienne et il n'est même pas prouvé qu'ils la supplanteraient jamais complètement, tout au moins pour le tir contre avions. L'intercepteur, au contraire, sera certainement, un jour assez prochain, déclassé par les engins.

» Quant à l'intérêt d'avoir, pour le même prix, des intercepteurs plutôt que de l'artillerie antiaérienne, il ne paraît pas plus fondé, car la mission de l'artillerie complète celle de la chasse dans des domaines où celle-ci ne peut pas opérer avec un rendement suffisant et, en particulier pour les intercepteurs légers, dans les altitudes moyennes et basses.

» Il semble toujours opportun de réaliser une partie de la protection par l'artillerie antiaérienne.

» Le prix élevé et le risque de ne pas amortir l'investissement du fait de la mise en service des engins conduiraient cependant à ne pas réaliser une défense du genre de celle de l'Allemagne en 1945. Seuls les points sensibles les plus importants seraient défendus par de l'artillerie de gros calibre, ce qui permettrait de réduire les dépenses à un taux plus acceptable.

» L'artillerie de petit calibre étant et devant être encore longtemps irremplaçable pour la défense contre les attaques à basse altitude, en particulier sur le front et pour la défense des communications, il faudrait qu'elle comporte un nombre maximum de pièces aussi perfectionnées que possible, même si cela revenait très cher. L'investissement représenté par le petit calibre serait sain en tout état de cause. »

M. R.